



COMMISSION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 14.6.2024
C(2024) 4243 final

Monsieur le Président,

La Commission tient à remercier l'Assemblée nationale pour son avis politique sur la réponse européenne aux catastrophes climatiques ou météorologiques.

Nous tenons à vous féliciter pour la qualité et la pertinence de cet avis et vous faire part de quelques réflexions.

La Commission est très sensible à l'importance reconnue dans votre avis à la solidarité européenne. Les catastrophes climatiques et météorologiques sont de plus en plus fréquentes et de plus en plus intenses, comme en témoignent les récentes inondations en France, en Italie, en Slovénie et en Allemagne. Les services des secours nationaux ne peuvent faire face à des catastrophes de cette ampleur et il est indispensable de renforcer nos capacités d'action collectives.

Nous saluons l'appel lancé par l'Assemblée nationale à la Commission pour une mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE) et de tout autre instrument financier. Il est effectivement crucial que l'attribution, la gestion et la mise en œuvre de subventions au titre du FSUE et d'autres instruments financiers soient transparentes. Soyez assuré que toutes les mesures requises seront prises pour garantir la transparence des procédures en la matière.

La Commission est pleinement d'accord avec la nécessité d'allouer davantage de ressources au Fonds de solidarité à la protection civile dans le cadre financier pluriannuel 2021-2027. C'est la raison pour laquelle la Commission avait proposé, en juin 2023, dans le cadre de l'examen à mi-parcours du cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027, une augmentation de 2,5 milliards d'euros de la Réserve de Solidarité pour Aides d'Urgence et, par conséquent, un relèvement du budget du Fonds de solidarité.

Dans le cadre des récentes décisions adoptées sur le CFP, soyez certain que la Commission s'engagera, avec toutes les parties prenantes, pour un accroissement des ressources mises à la disposition des systèmes de prévention, de préparation et de réaction.

*M. Piëyre-Alexandre ANGLADE
Président de la Commission
des Affaires européennes
Palais Bourbon
126, rue de l'Université
F - 75007 PARIS*

*cc. M^{me} Yaël BRAUN-PIVET
Présidente de l'Assemblée nationale
Palais Bourbon
126, rue de l'Université
F - 75007 PARIS*

La Commission aimerait également souligner l'importance et l'urgence de soutenir les agriculteurs sur le front des catastrophes climatiques. La Commission travaille avec les États membres pour que des mécanismes de soutien appropriés soient prévus pour répondre aux besoins du secteur agricole en temps de crise. Nous avons pris dans ce contexte des mesures pour associer et soutenir les autorités locales dans leurs efforts de prévention et d'adaptation au changement climatique. Une approche collaborative associant tous les niveaux de compétence nous paraît essentielle pour construire notre résilience collective et pour relever les défis que posent les catastrophes climatiques.

Afin de dédommager les agriculteurs de l'Union ayant souffert de phénomènes météorologiques défavorables, la Commission a adopté en juillet 2023 un train de mesures d'aide d'urgence financées par la réserve agricole 2023. La France a reçu à cet effet 53 millions d'euros. Les autorités françaises compétentes ont décidé de la répartition de ce montant entre les secteurs en difficulté.

La Commission se félicite enfin de l'appel en faveur d'une réflexion approfondie sur la distinction entre gestion de crise, protection civile, aide humanitaire et développement.

Suite aux récentes conclusions du Conseil européen appelant à renforcer l'approche « tous risques » dans la gestion des catastrophes en Europe, en étroite coopération avec les présidences espagnole et belge du Conseil, les services lancent actuellement, à divers niveaux, une réflexion avec les États membres sur le futur mécanisme de protection civile européen et de son centre de coordination de la réaction d'urgence (ERCC) au sein de l'architecture européenne de gestion des crises. Nous saisissons cette occasion pour inviter cordialement les autorités françaises à continuer de jouer un rôle actif dans ces discussions.

Nous nous réjouissons de la perspective de coopérer étroitement avec tous les acteurs des États membres de l'UE afin de continuer à attirer l'attention sur la prévention, la préparation et la réaction aux catastrophes.

La Commission espère que les clarifications fournies dans cette réponse répondent aux questions soulevées par l'Assemblée nationale et se réjouit de poursuivre le dialogue politique à l'avenir.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

*Maroš Šefčovič
Vice-président exécutif*

*Janez Lenarčič
Membre de la Commission*

